

COMMUNE DE SAINTE NEOMAYE
Compte rendu de la réunion d'installation du Conseil Municipal
en date du 21 septembre 2020

L'an deux mille vingt, le 21 du mois de septembre à 20 h 15, s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de SAINTE-NEOMAYE.

Présents : Roger LARGEAUD, Céline RIVOLET, Daniel THIOT, Valérie BRIAUD, Francis TESSERAU, Delphine PELLERIN, Henry BURGAUD, Sabine DUSSART, Patrick LAMORT, Aurélie GAUTIER, Florence MENARD, Mickaël ROBIN, Elodie ROULLET.

Absents excusés : Jean-Luc EPRINCHARD qui donne pouvoir à Roger LARGEAUD, Patrice DORAY qui donne pouvoir à Daniel THIOT.

Le conseil municipal dûment convoqué le 15 septembre 2020 s'est réuni sous la présidence de Roger LARGEAUD, Maire, pour une séance ordinaire.

Après lecture du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 27 juillet 2020 celui-ci est approuvé à l'unanimité.

I – Travaux Puits communal pour protection de la nappe phréatique 2020-045

Le puits communal de La Chesnaye est directement connecté à la nappe phréatique du bassin versant du syndicat du Vivier de Niort. Afin de protéger la nappe phréatique le syndicat préconise des travaux d'étanchéité et la condamnation du puits.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord de principe pour la réalisation des travaux suivants, décaissement et bétonnage du pourtour du puits, jointoiement complet de la maçonnerie et installation d'une plaque étanche condamnant l'accès au puits.

Les travaux seront entrepris en régie par les agents municipaux, ils seront valorisés pour la demande d'une éventuelle subvention, du syndicat du Vivier ou du Bassin Loire Bretagne, dans le cadre de la protection de la ressource en eau.

Le Conseil Municipal, autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à engager ces travaux, à déposer toutes demandes de subventions afférentes et à signer toutes pièces à intervenir dans ce dossier.

II – Projet d'acquisition de terrains 2020-046

Dans le cadre de sa politique de préservation de l'environnement, la commune envisage d'acquérir des terrains situés en zones humides, en bord de Sèvre. Ces terrains seraient mis en réserve pour la protection de la faune et la flore en partenariat avec Deux-Sèvres Nature Environnement, la Ligue de Protection des Oiseaux, le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres et Prom'Haies.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à entreprendre les démarches d'acquisition de ces terrains et à déposer tout dossiers de subventions dans ce cadre auprès de la Région Nouvelle Aquitaine, le Conseil Départemental et auprès de tout organisme susceptible de soutenir cette démarche.

III – Plan de relance conseil départemental – demande de subvention

Le Conseil Départemental a mis en place un plan de relance à l'investissement local « 1000 chantiers Deux Sèvres ». La Commune s'est inscrite dans ce dispositif pour 3 chantiers de travaux confiés à une entreprise locale.

- **2020-047** -Pose d'un portillon et création d'un local de stockage à la salle des fêtes. Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 8274,00 € (9929,00 €). Le financement de cette opération pourrait être assuré à 50 % par le dispositif de soutien local et 50 % d'autofinancement.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de d'approuver le projet de travaux, de valider le plan de financement et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à déposer un dossier de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre de son plan de relance à l'investissement local et à signer tout document à intervenir dans ce dossier.

- **2020-048** -Remplacement menuiserie et vitrage de l'église. Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 8105 € (9726 €). Le financement de cette opération pourrait être assuré à 50 % par le dispositif de soutien local et 50 % d'autofinancement.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de d'approuver le projet de travaux, de valider le plan de financement et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à déposer un dossier de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre de son plan de relance à l'investissement local et à signer tout document à intervenir dans ce dossier.

- **2020-049** -Remplacement des fenêtres de l'école (5). Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 7654,00 € (9185,00 €). Le financement de cette opération pourrait être assuré à 50 % par le dispositif de soutien local et 50 % d'autofinancement.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'approuver le projet de travaux, de valider le plan de financement et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à déposer un dossier de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre de son plan de relance à l'investissement local et à signer tout document à intervenir dans ce dossier.

IV - Opération Salon de l'habitat

2020-050

Comme l'an dernier, Monsieur le Maire propose aux élus de réaliser une opération commerciale, à l'occasion du salon de l'habitat de Saint-Maixent-l'École et de Niort, consistant à une remise sur le prix de vente des terrains des lotissements communaux en cours aux Jardins des Fontenelles et au clos des Terriers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide, à l'unanimité, d'accorder une remise de 1.000 € à toute personne signant une offre d'achat auprès de l'agence Dieumegard de La Crèche, entre le 25 septembre et le 19 octobre 2020 sur les terrains des lotissements communaux.

V- Panneaux indicateurs noms de rues

Les panneaux indicateurs noms de rues ont été installés sur deux périodes, certains dans les années 1990 et d'autres dans les années 2000. Les plus anciens en plastique ne sont plus très lisibles, altérés par les UV ; les derniers sont en métal émaillé, ils sont toujours en parfait état. Il est aujourd'hui nécessaire de changer ceux qui sont altérés. Daniel Thiot, Adjoint chargé de l'Urbanisme, préparera une liste et les élus par quartier la mettront à jour. Cette dépense spécifique sera mise au budget 2021.

VI – Reprise dans le domaine public voirie et espaces verts lotissement les quenouilles

La commune reprend systématiquement la voirie au lotisseur par une délibération.

En ce qui concerne le lotissement des quenouilles, le lotisseur devait créer un syndicat des habitants mais qu'il n'a jamais fait. Pour reprendre ce lotissement il faudrait la signature du lotisseur ainsi que tous ses habitants.

VII Décision modificative n° 2

2020-051

Suite à la décision modificative n°1 concernant des recettes exceptionnelles (dons et régularisation de l'assurance du personnel) Monsieur le Maire informe qu'il faut équilibrer les écritures. La DM1 a été saisie en fonctionnement il faut la contrepartie en investissement par cette décision modificative n°2.

INVESTISSEMENT DEPENSES				INVESTISSEMENT RECETTES			
Cpte	Chap	Intitulé	Montant	Cpte	Chap	Intitulé	Montant
020	020	Dépenses imprévues	2578,00	021	021	Virement de la section de fonctionnement	2578,00

VIII - Projet plantation haie

2020-052

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les plantations de haies débutées en début d'année devraient se poursuivre avec un nouveau projet.

L'association Prom'haies, le maître d'œuvre propose un nouveau projet sur une parcelle agricole communale pour protéger la biodiversité et améliorer le paysage. La Fédération Départementale de Chasse pourrait soutenir notre projet en fournissant des plants.

Un partenariat avec le CLSH et/ou l'école sera fait afin que les enfants participent à la plantation.

Le coût de cette opération est estimé à 1909,00 € HT (2081,00 € TTC). Le financement pourrait être assuré par le Département à hauteur de 56 % et le reste en autofinancement.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver ce projet de plantations de haies, de valider le plan de financement et d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à déposer tous dossiers de subventions notamment auprès du département et de la Région et à signer toutes pièces à intervenir dans ce dossier.

IX - Questions diverses :

1. Point d'avancement du site internet. Présentation par Mme Delphine PELLERIN : quelques points restent à finir mais c'est bien avancé.
2. Prochaine réunion commission environnement vendredi 09 octobre à 9h00.
3. Plateaux surélevés, prochaine réunion avant chantier vendredi 02 octobre 14h00. Un planning des chantiers va être défini.
4. La décision est prise d'annuler le repas des aînés en raison du contexte sanitaire, il y a d'abord le fait que ce public est parmi le plus fragile et le nombre de personnes dans la salle limité.

5. Problème de chats errants et de propriétaires qui ne gardent pas leurs animaux domestiques chez eux.
6. Des barrières sont commandées et vont être posées aux abords de l'aire de jeux afin de résoudre les problèmes de scooters ou motos qui peuvent passer.

Quart d'heure citoyen : une intervention concernant la nécessité de reprendre le lotissement les quenouilles dans le domaine public

Les délibérations numérotées 2020-045 à 2020-052 sont dans ce compte-rendu.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 30.
Prochaine réunion lundi 19 octobre 2020 à 20h15

Le Maire,

Roger LARGEAUD,

La Secrétaire,

Céline RIVOLET,

Daniel THIOT,

Francis TESSERAU

Valérie BRIAUD,

Henry BURGAUD,

Sabine DUSSART,

Florence MENARD,

Aurélien GAUTIER

Patrick LAMORT,

Delphine PELLERIN,

Elodie ROULLET